

Les projets «ESLAP» et «IFALP» lauréats du dispositif de France 2030, dédié à la formation aux métiers d'avenir



Le 4 janvier 2023, l'Etat a notifié le **programme ESLAP (Electronique Souveraine, Logistique, Achats, Production)** porté par le GIP CEI. Le projet a été retenu par le jury au titre de la vague 2 du dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir », du plan France 2030 et est soutenu par l'Etat à hauteur de 3 277 550 €. Le plan d'actions consiste à accompagner le secteur Electronique exprimant des besoins de recrutement urgents dans un contexte de départs massifs en retraite, et de relocalisations. Ce contexte impose le déploiement de nouvelles offres de formation attractives pour les jeunes et pour former des techniciens supérieurs et des cadres capables de concevoir, programmer, produire, recycler et tester des cartes et systèmes électroniques au service des domaines stratégiques comme l'automobile, l'aéronautique, les transports, les télécommunications, le médical, la défense et l'énergie.

Le 13 juin 2023, l'Etat a également notifié, dans le cadre de la vague 3 du dispositif CMA, le **projet «IFALP»** (Institut Français des Achats et de la Logistique Publics) également porté par le GIP CEI. Le programme d'actions sera soutenu à hauteur de 5 659 966 € afin de répondre aux enjeux de la stratégie nationale d'accélération « Attractivité /Transversalité ». Il consiste à développer des formations et des recherches en Achats Publics souverains et Logistique décarbonnée. Il vise à accompagner le renforcement des fonctions logistique et achat, en particulier dans le secteur public (services de l'État, collectivités territoriales, établissements hospitaliers), en insistant sur les compétences, contribuant à la résilience et au développement durable. Il vise donc à sécuriser et à verdir les chaînes d'approvisionnement et de distribution, en particulier dans les secteurs fortement émetteurs de carbone comme l'alimentation, le E-Commerce, les transports.

Comme l'a rappelé le Président de la République le 11 mai dernier, pour réindustrialiser et décarboner notre économie, nous avons besoin de nouveaux talents et d'une réponse forte sur l'adaptation des compétences : c'est désormais un enjeu stratégique pour la souveraineté et la résilience de notre pays. L'Etat finance ainsi des projets stratégiques dans le cadre du dispositif CMA du plan France 2030.

Le plan « France 2030 » est doté de 54 milliards d'euros déployés sur 5 ans et est opéré conjointement par l'Agence nationale de la recherche et la Banque des Territoires pour le compte de l'État, dans le cadre de France 2030. Il vise à **développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir** et poursuit **10 objectifs** pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, à l'horizon 2030.

Mieux produire

1. Favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière ;
2. Devenir le leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables en 2030 ;
3. Décarboner notre industrie afin de respecter l'engagement de baisser, entre 2015 et 2030, 35% de nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur ;
4. Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybride ;
5. Produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone.

Mieux vivre

6. Investir dans une alimentation saine, durable et traçable, afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader ;
7. Produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques, dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain ;
8. Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs ;

Mieux comprendre

9. Prendre toute notre part dans l'aventure spatiale ;
10. Investir dans le champ des grands fonds marins ;

Les six leviers pour réussir France 2030

- Sécuriser l'accès aux matières premières ;
- Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes ;
- Développer les talents en construisant les formations de demain ;
- Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres ;
- S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups.

A propos :

Le GIP CEI (www.gip-cei.com) est un établissement public créé en 2014. Son objet statutaire est le déploiement de l'enseignement supérieur, le développement de l'innovation en assurant la promotion des transferts technologiques et en favorisant la mise en œuvre de programmes de recherche. Le GIP CEI est localisé en Bretagne et en Ile-de-France :

ESLI (Ecole Supérieure de Logistique Industrielle) – site Bretagne au 26, quai Surcouf, 35600 Redon

ESLI et IFALP – site EPF Ecole d'ingénieurs au 55, avenue du Président Wilson, 94230 Cachan

ESTI (Ecole Supérieure des Technologies Industrielles) – site Bretagne au 6, rue de la Maillardais, 35600 Redon

www.gip-cei.com